

## HFP INVEST

Société à responsabilité limitée au capital de 554 000 euros  
Siège social : Le Stélycube - Parc d'Activités Stélytec - 42400 ST CHAMOND

752 365 718 RCS ST ETIENNE

---

### DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

---

#### DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025

#### DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -5 694,44 euros de la manière suivante :

<b>Perte de l'exercice</b>	-5 694,44 euros
<b>Imputée sur le compte « autres réserves »</b>	-5 694,44 euros
Qui s'élève ainsi à la somme de 569 226,03 euros	

Et décide la mise en distribution de réserves de la manière suivante :

<b>Prélèvement sur le compte « autres réserves »</b>	55 400,00 euros
Qui s'élève ainsi à la somme de 513 826,03 euros	
<b>Les sommes distribuables s'élevant ainsi à</b>	55 400,00 euros
<b>A titre de dividende à l'Associé unique</b>	55 400,00 euros
Soit 0,1 euro par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 55 400,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

L'Associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

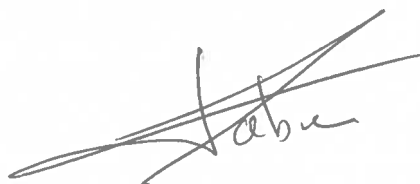
Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31 décembre 2021** : Néant
- **Exercice clos le 31 décembre 2022** :  
17 970 euros, soit 0,03 euros par titre,  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 970 euros.
- **Exercice clos le 31 décembre 2023** : Néant

Il est rappelé qu'en date du 17 décembre 2021, l'Associé unique a décidé une distribution de dividendes d'un montant de 65 000 euros.

Et que par décisions de l'Associé unique en date du 29 juillet 2022, il a été procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 55 400 euros.

**Certifié conforme**  
***La Gérance***

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Labu', written over a large, stylized, scribbled mark.

Désignation de l'entreprise : SARL HFP INVEST  
 Adresse de l'entreprise LE STELYCOBE 42400 ST CHAMOND  
 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 7 5 2 3 6 5 7 1 8 0 0 0 1 0 Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, N-1		N-1	
				13 11 22 02 24		13 11 22 02 23	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 369	AK	457	912	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	15 000	AU	7 932	7 068	12 068
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU	11 570	CV		11 570
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	27 939	BK	8 389	19 550	23 638
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	42 105	BY		42 105	21 944
	Autres créances (3)	BZ	1 168 708	CA		1 168 708	1 148 294
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	766	CG		766	13 370
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	1 211 579	CK		1 211 579	1 183 609
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	1 239 518	IA	8 389	1 231 129	1 207 247
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

*fab*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : SARL HFP INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....554.....000.....)	DA	554 000	554 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 814	20 555	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	574 920	1	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(5 694)	605 179	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 174 040	1 179 734	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	10 532	10 838	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 198	2 517	
	Dettes fiscales et sociales	DY	33 559	14 157	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	7 800		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	57 089	27 512		
<b>Ecart de conversion passif * (V)</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 231 129	1 207 247		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	57 089	27 512		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

N° 2052 2025

Page 18

Désignation de l'entreprise : **SARL HFP INVEST**

Néant  \*

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens*	FD	FE	FF		
			FG	267 079	FH	267 079	223 061
	} services*	FI					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	267 079	FK	FL	267 079	223 061
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP			
Autres produits (1) (11)			FQ	4	130		
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	267 083	223 191	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	6 314	7 499	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	2 881	2 748	
	Salaires et traitements*			FY	291 316	236 691	
	Charges sociales (10)			FZ	4 449	3 700	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immo.	- dotations aux amortissements*		GA	5 457	2 932
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE	28	2	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	310 445	253 572	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(43 362)	(30 380)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	37 892		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	197	193	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	38 089	193	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	38 089	193	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	(5 273)	(30 187)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL HFP INVEST					Néant <input type="checkbox"/> *			
					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB		1 162 313	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>				HD		1 162 313	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	421		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF		524 947	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>				HH	421	524 947	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>					HI	(421)	637 366	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		2 000		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>					HL	305 171	1 385 698	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>					HM	310 866	780 519	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>					HN	(5 694)	605 179	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *			HP			
		- Crédit bail immobilier			HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)				RD			
	(9) Dont transferts de charges				A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5				A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7								
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amendes & Pénalités					421			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 231 128.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 267 078.66 Euros et dégagant un déficit de 5 694.44- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 369
<b>TOTAL</b>			
Matériel de transport	15 000		
<b>TOTAL</b>	15 000		
Autres participations	11 570		
<b>TOTAL</b>	11 570		
<b>TOTAL GENERAL</b>	26 570		1 369

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			1 369	1 369
Matériel de transport				15 000	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>			15 000	15 000
Autres participations				11 570	11 570
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>			11 570	11 570
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>			27 939	27 939

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		457		457
Matériel de transport		2 932	5 000		7 932
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	2 932	5 000		7 932
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	2 932	5 457		8 389
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
Autres immob.incorporelles	TOTAL	457			Dotations
Matériel de transport		5 000			Reprises
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	5 000			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	5 457			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Etat des provisions

Néant

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	42 105	42 105	
Taxe sur la valeur ajoutée	622	622	
Groupe et associés	927 515	927 515	
Débiteurs divers	240 572	240 572	
<b>TOTAL</b>	<b>1 210 813</b>	<b>1 210 813</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 198	5 198		
Personnel et comptes rattachés	3 748	3 748		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 641	14 641		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 627	14 627		
Autres impôts taxes et assimilés	543	543		
Groupe et associés	10 532	10 532		
Autres dettes	7 800	7 800		
<b>TOTAL</b>	<b>57 089</b>	<b>57 089</b>		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 767			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	1.0000	554 000			554 000

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Usufruit Temporaire SCI CLEMENCEAU	1 369	33,33

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de Transport	Linéaire	3 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 681
Dettes fiscales et sociales	14 819
Total	18 501

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SCI E2F CLERMONT	14 073	100.00	3 986
- SCI CLEMENCEAU SCI	41 043	100.00	39 396
- SAS FBI AUVERGNE	46 039	100.00	36 039
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

Le 15/05/2025  
FABRE PHILIPPE Gérant

